



LA FONDATION
DROIT ANIMAL, ÉTHIQUE & SCIENCES
Reconnue d'utilité publique par décret du 21 juillet 1999
Lauréate de l'Institut de France

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES

Louis SCHWEITZER
Président

Commissaire général à l'investissement

Michel BAUSSIER

Vétérinaire, président du Conseil national de l'Ordre des vétérinaires

Dalila BOVET

Éthologue, maître de conférences à l'université Paris X

Jean ETCHEVERRIA
Trésorier

Professeur associé de droit à l'université Paris I et à Sciences Po

Muriel FALAISE

Maître de conférences en droit privé à l'université de Lyon 3

Alain GRÉPINET

Vétérinaire, expert près la cour d'appel de Montpellier

Jean-Luc GUICHET

Philosophe, professeur agrégé à l'université de Picardie

COLLÈGE DES FONDATEURS

Suzanne ANTOINE
Secrétaire générale

Présidente de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris

Georges CHAPOUTHIER

Neurobiologiste, philosophe, ancien directeur de recherche au CNRS

Pr Jean-Claude NOUËT

Vice-président, président d'honneur
Médecin, histologiste, embryologiste

Vice-doyen honoraire de la faculté de médecine Pitié-Salpêtrière de Paris

VOIX CONSULTATIVES

Sophie HILD
Directrice

Docteur en éthologie et bien-être animal

Jérôme LANGUILLE

Commissaire du gouvernement
Chef du bureau de la protection animale à la DGAL du ministère de l'Agriculture

Stéphane PRACHE

Commissaire aux comptes